

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Zéphirin Gueül, 13 septembre 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à Zéphirin Gueül, 13 septembre 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[13 septembre 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Gueül, Zéphirin](#)

Lieu de destinationTracy-le-Val (Oise)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Gueül du 28 février 1886 relative à l'emploi de jardinier. Il lui demande s'il est encore libre et s'il peut, dans ce cas, lui donner les moyens de se renseigner sur lui.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Agriculture](#), [Emploi](#), [Famillistère](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation1 p. (147r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
13 septembre 1886

Monsieur Guéil,

Vous m'avez écrit à la date du 26 février dernier me demandant un emploi de jardinier. Êtes-vous encore libre ? Je serais en ce moment dans la possibilité de reprendre des pourparlers avec vous.

si vous étiez libre, la première chose à faire serait de me donner

tous les moyens en votre possession pour me renseigner sur vous.

Veuillez donc, Monsieur, me répondre si cette lettre vous parvient afin que je sois fixé, et agréer, je vous prie, mes civilités parfaites.